



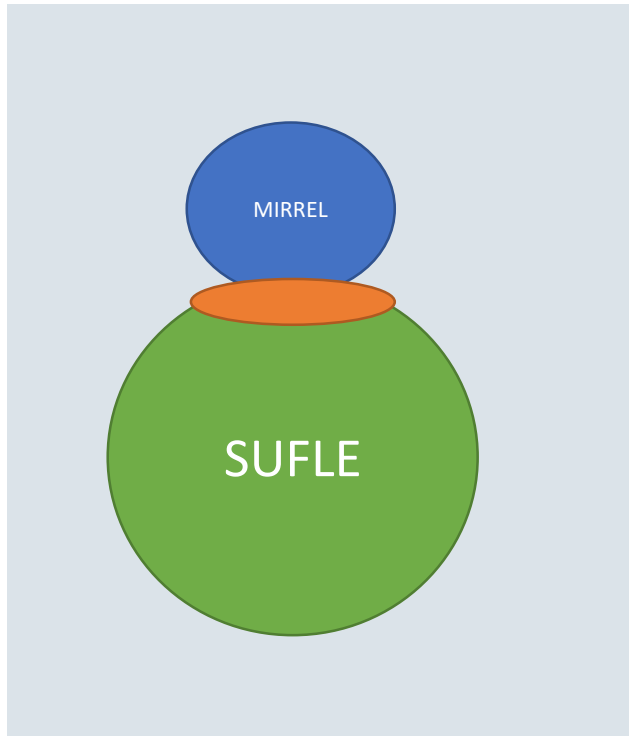
Projet de fusion SUFLE – MIRREL
Création d'un service universitaire des
langues

La stratégie internationale de AMU qui s'inscrit dans un contexte européen

- Promotion du multilinguisme
- Une population universitaire internationale et diverse
- Une richesse dans l'offre de formation en LV et LA
- Une internationalisation incluse dans les projets PIA3
- Une participation active à CIVIS

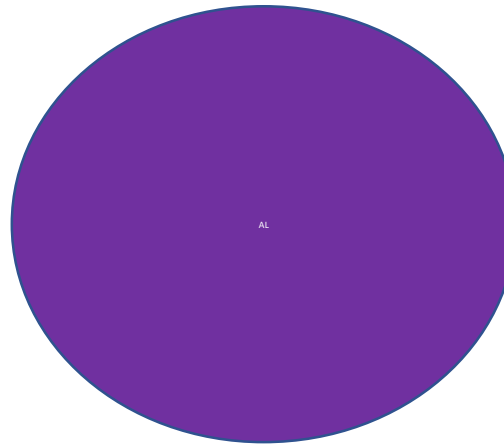
Les Langues Vivantes aujourd'hui à AMU

Structures à ambition Centrale



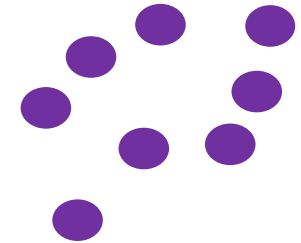
Structures de pertinence composante

Services des Langue (avec CRL)



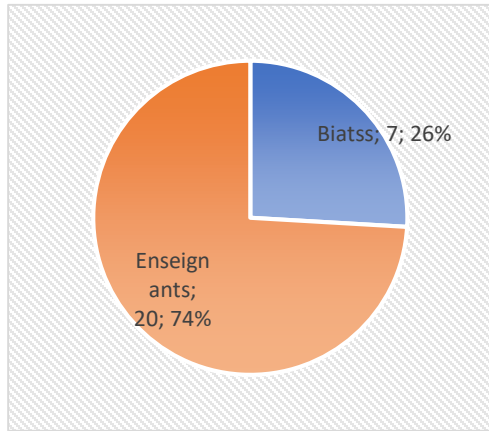
ALLSH
FDS
FDSP
POLYTECH

Mini structures

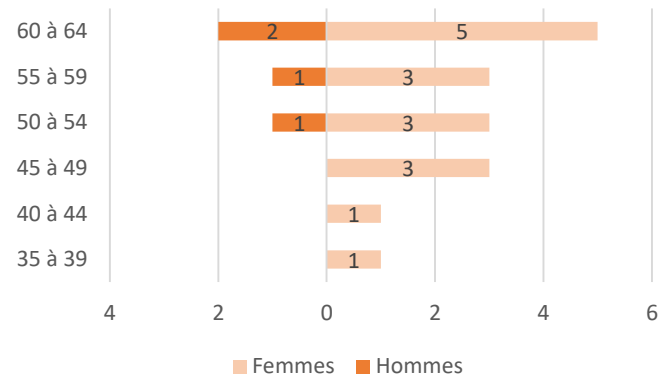


FEG
IAE
IMPGT
FSS
EJCAM
PHARMACIE
FSMPM
IUT
EG

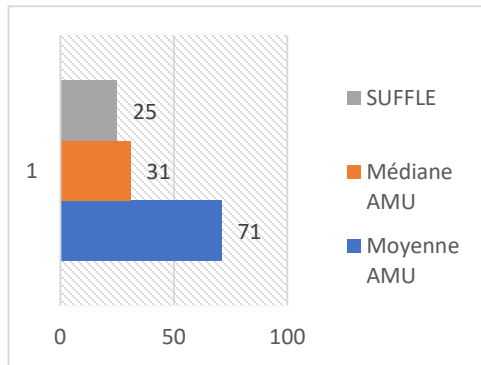
Cartographie du SUFLE



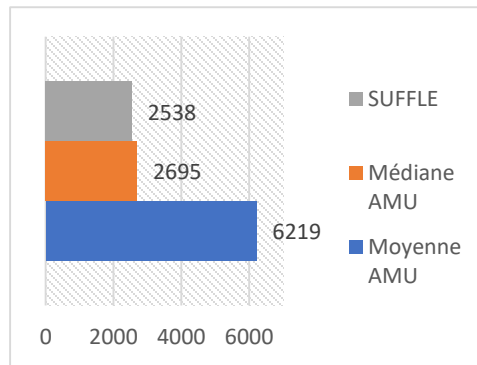
Pyramide des âges



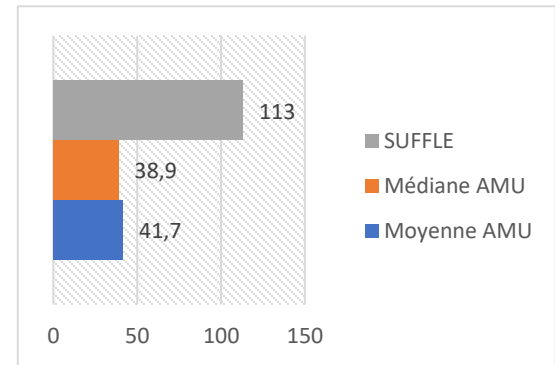
Pyramide des âges



Nombre de vacataires

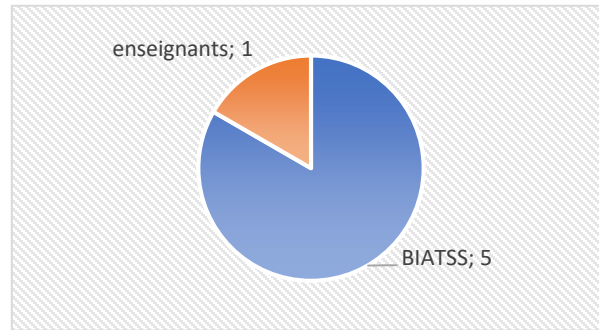


Volume horaire

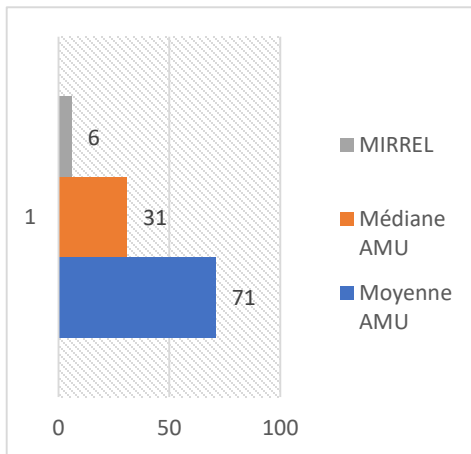


Volume horaire moyen par vacataire

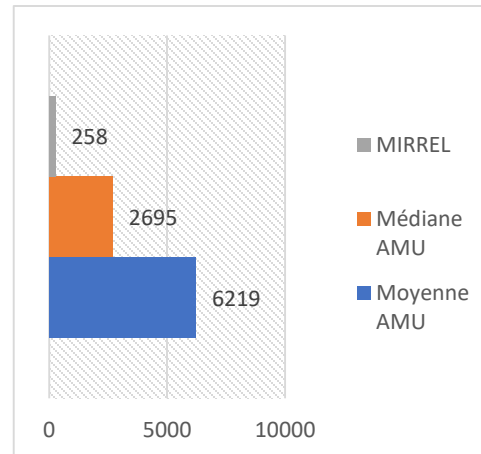
Cartographie de la MIRREL



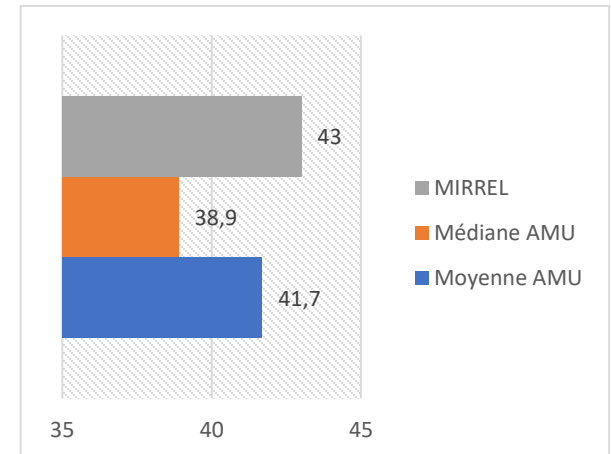
Répartition par types de population



Nombre de vacataires



Volume horaire



Volume horaire moyen par vacataire

Deux Services Communs avec des objectifs partagés mais des réalités différentes

MIRREL

- 0,5 PRCE/1 IGE/1 Gestionnaire B/1 BIATSS B/1 IATSS C
- Marseille St Charles
- environ 700 inscrits (étudiants/personnels)
- CRL/Tutorat LVE/Accompagnement MH/ Services linguistiques/CLES
- Env. 738 k€ (F/I+MS). Recettes propres modestes

SUFLE

- 22 EEC/1 RAD/1 IATSS B/5 IATSS C
- 29 Schuman, Aix-en-provence
- 1700 inscrits (dt 300 DUEF)
- Stages/Formation Masters Doctorants/Formation DU (81% de la MS EEC)
- Env. 2200 k€. Prévisions de recette env. 750 k€ (2019-2020)

La création d'un Service Universitaire des Langues, une réponse aux défis de l'université

- Harmoniser l'offre en LVE hors composante sur tout le territoire
- Créer des synergies entre les services et composantes
- Développer l'innovation pédagogique
- Renforcer les compétences existantes, pédagogiques et administratives



PLAN D'ACTION POUR ASSURER LA FUSION SUFLE/MIRREL



1

Administration Provisoire
Soutien budgétaire MIRREL
Validation du Plan d'Action

SUFLE

Audit interne

MIRREL

Mise en place 7Speakiing
Aide EC en anglais
Accompagnement MH
CARLAM

2

Présentation du projet
Préparation à la fusion
Elaboration des procédures pour 2021
Soutien budgétaire si nécessaire
Préparation de rentrée 2021

SUFLE

Cours sur tous les sites, pour tous les publics
Gestion CEV toutes langues

MIRREL

Certifications : préparation et passation
Développement accompagnement à distance

3

Préparation à la fusion
Elaboration axes stratégiques
Et statuts SUL
Vote nouveaux statuts

SUFLE

Suite Q1

MIRREL

Suite Q1
Mise en œuvre certifications (TOEFL/TOEIC)

4

Déploiement des actions

Soutien AMU

Un processus de co-construction sur toute l'année 2021

Elaboration collective du projet, avec les personnels

→ Groupes de Travail : réunion tous les 15 jours – Participation ouverte

- STATUTS

- CERTIFICATIONS

- AUTO-FORMATION/ACCOMPAGNEMENT A L'AUTO-FORMATION

→ Réunions Plénières : tous les personnels + gouvernance

→ Conseil de Gestion SUFLE : 29/01 et 18/05. Avis négatif (5/4)

Nature et Missions du Service (telles que validées par la réunion plénière de mai)

Article 1 : Nature du service

Le Service est un Service Commun d'AMU (Université d'Aix-Marseille) issu de la fusion entre deux services communs préexistants.

Ce service commun s'inscrit dans le cadre de la politique internationale d'AMU placé sous l'autorité du/de la Vice-président(e) chargé(e) des relations internationales, qui en coordonne les grandes orientations politiques.

Il agit en direction de tout public désirant se former aux langues étrangères et/ou au FLE, dans un cadre individuel ou dans celui d'échanges/partenariats.

Concernant le FLE, les formations sont réservées aux publics non-francophones. Il s'adresse aussi aux professionnels de l'enseignement des langues vivantes, notamment de FLE.

Le service s'inscrit dans un processus de collaboration active avec tous les réseaux professionnels de langues, notamment l'ADCUEFE, RANACLES, etc.

Il accueille en son sein, par convention, le Centre National du Diplôme de Compétence en Langue.

Nature et Missions du Service (suite) (telles que validées par la réunion plénière de mai)

Article 2 : Missions

Le service remplit au nom d'Aix-Marseille Université plusieurs missions liées aux langues vivantes, dont la diffusion du Français Langue Etrangère. Dans la conduite de ses missions, il défend une conception ouverte de l'internationalisation, à travers la promotion de la francophonie et du plurilinguisme.

2.1 Le Service a pour mission d'organiser, de développer, de coordonner et de dispenser des enseignements de langue française et de cultures francophones selon des méthodes adaptées au niveau linguistique et aux caractéristiques de ses publics.

2.2 Le service conçoit, organise et dispense des modules de formation spécifique de langues vivantes à destination des étudiants et personnels de l'université et des partenaires associés. Dans cet esprit, il a vocation à concevoir des formations portant sur le français sur objectifs spécifiques et universitaire.

Nature et Missions du Service (suite) (telles que validées par la réunion plénière de mai)

2.3 Le Centre de Ressources en Langues du service (CRL-AMU) accueille les usagers et propose de l'auto-formation guidée et des activités pédagogiques centrées sur les besoins des apprenants. Il dispose également d'un fonds documentaire qui offre aux usagers les outils pour les accompagner dans leur apprentissage, en collaboration avec les centres de ressources et les services/départements de langues des composantes.

2.4 Le service propose des certifications en langues et des modules de préparation à ces certifications.

2.5 Universitaire, le service garantit un rapport étroit entre recherche et formation. Il organise diverses actions qui font bénéficier la communauté universitaire des travaux de recherche et de leurs résultats dans le domaine des langues. Il développe tous les partenariats nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Nature et Missions du Service (suite) (telles que validées par la réunion plénière de mai)

2.3 Le Centre de Ressources en Langues du service (CRL-AMU) accueille les usagers et propose de l'auto-formation guidée et des activités pédagogiques centrées sur les besoins des apprenants. Il dispose également d'un fonds documentaire qui offre aux usagers les outils pour les accompagner dans leur apprentissage, en collaboration avec les centres de ressources et les services/départements de langues des composantes.

2.4 Le service propose des certifications en langues et des modules de préparation à ces certifications.

2.5 Universitaire, le service garantit un rapport étroit entre recherche et formation. Il organise diverses actions qui font bénéficier la communauté universitaire des travaux de recherche et de leurs résultats dans le domaine des langues. Il développe tous les partenariats nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Nature et Missions du Service (suite) (telles que validées par la réunion plénière de mai)

2.6 Le service apporte une formation à tout enseignant de Français Langue Etrangère, dans et hors AMU, dans le cadre de partenariats (conventions, contrats) ou d'inscriptions individuelles, notamment à travers l'initiative SUPFLES (Stages Universitaires de Professionnalisation en Français Langue Etrangère/Seconde).

2.7 Le service exerce son expertise en la matière, accompagne et contribue à la réalisation des activités linguistiques dont l'université peut avoir besoin, notamment les activités de traduction de documents institutionnels ou de formation et/ou de recherche.

Accompagnement de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)

Grandes étapes institutionnelles de création du Service

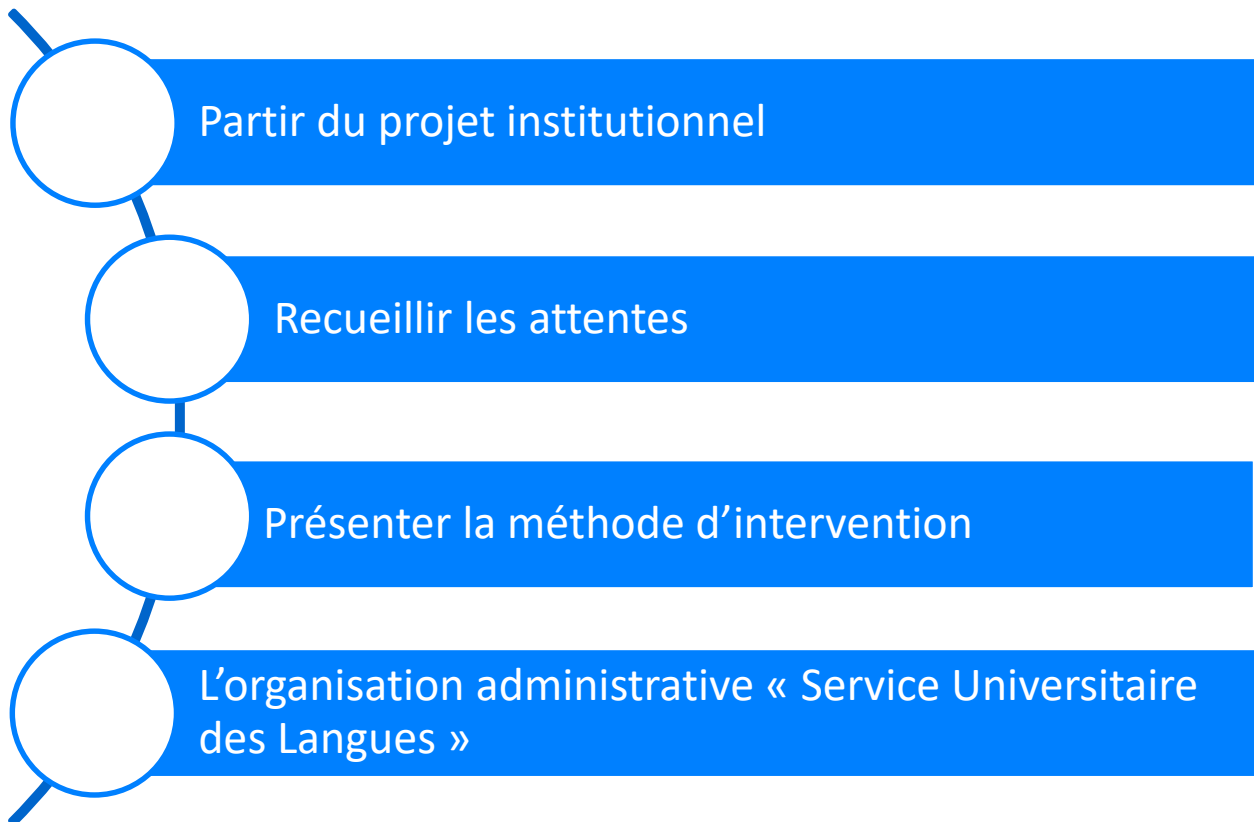
1. Recueil des avis de principe sur le projet de fusion du conseil de gestion du SUFLE + MIRREL
2. **Avis du CT puis délibération du CA d'AMU** sur le projet de création d'un nouveau service
>> *Présente séance du CT puis CA du 21 septembre 2021*
3. **Rôle du CA de l'Université** : donner mandat au « GT Statuts » et à l'Administrateur provisoire, pour rédiger (finaliser) collectivement les Statuts du futur Service et procéder sur cette base, à l'élection du conseil de gestion
4. **Désignation du Directeur**
>> *Expertise du projet de Statuts par la DAIJ (septembre/octobre 2021)*
>> *Organisation du scrutin relatif au CG (octobre/novembre 2021)*
5. **Adoption des Statuts** par le nouveau conseil installé
6. **Approbation des Statuts par le CA d'AMU**
>> *CA du 15 décembre 2021*
7. **Modification des Statuts d'AMU** : vote du CA (article 9: liste des services communs)
>> *CA du 15 décembre 2021 ou CA de janvier 2022*



Accompagnement de la Direction des Ressources Humaines

GT ADMINISTRATION

Objectifs des réunions du GT



La DRH accompagne sur l'évolution des métiers au sein de l'établissement

Accompagnement DRH

Aider à identifier le métier et **si besoin** les aires de mobilité au sein de l'établissement : détermination des compétences transférables

Présenter l'offre de formation associée aux besoins de développement des compétences

Initier, **si besoin**, le dispositif adapté : bilan de compétences, bilan professionnel, VAE, VAP...

En situation de mobilité ou de concours, préparer à la rédaction des rapports d'activité, des cv et préparer à l'oral

Méthodologie

Etat des lieux
organisation des
activités

Etat des lieux
des métiers
associés

Définition de la
cible « type »

	Etat des lieux de l'organisation des activités	Etat des lieux des métiers associés	Définition de la cible type
Format	Entretien individuel – visite des sites	Entretien individuel	Travail collectif – GT administration
Outils	Organigrammes	Fiches de poste Données complémentaires individuelles des personnels	Organigramme avec répartition des activités
Acteurs	DRH – SUFLE - MIRREL	DRH - SUFLE - MIRREL	DRH – SUFLE - MIRREL Rencontre d'autres directions